

Lettre Ouverte à Georges PFISTER, maire de Hochfelden

Monsieur le Maire,

Le Conseil Culturel d'Alsace a été sollicité par l'ASMA pour plaider auprès de vous, en faveur de la sauvegarde d'une maison alsacienne située 6 place de la Libération à Hochfelden.

Elle est modeste, certes, sans panache et sans ornements particuliers, mais elle témoigne en cela d'une partie du patrimoine bâti de votre commune et mérite d'autant plus notre attention qu'elle est en bon état structurel et qu'un jeune couple se dit prêt à l'acquérir et la rénover.

Vous souhaitez la démolir afin de dégager 20 places de parking au centre-ville. Cette recherche d'espaces de stationnement est légitime pour le gestionnaire de la commune que vous êtes, soucieux de répondre aux demandes de vos administrés.

L'ASMA est intervenue dans l'idée d'un arrangement, en ne s'opposant pas à la démolition de la grange et des dépendances, ce qui sauverait 17 places de parking tout en protégeant la maison elle-même.

Par ailleurs, l'architecte des Bâtiments de France considère que *"la démolition de cet ensemble de constructions traditionnelles en maçonnerie et colombage serait une perte urbanistique et patrimoniale irréparable pour la commune"*.

Le Conseil Culturel d'Alsace ne souhaite en aucune manière alimenter une quelconque polémique, mais au vu de l'ensemble de ces éléments, nous vous invitons aujourd'hui à revoir votre position.

Il est urgent de nouer un dialogue. Il est essentiel de suspendre la décision de démolition et de vous engager en faveur d'une solution de compromis.

En espérant que vous choisirez cette conciliation, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations très alsaciennes.



Christian Hahn
Président du Conseil Culturel d'Alsace